

# 13125/20 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 16 février 2021

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 16 février 2021

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations avec la Mongolie  
en vue d'un accord sur les indications géographiques**

*Ce document est disponible auprès du secrétariat  
de la commission des affaires européennes*